Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le 06/10/2026
ID : 059-200041960-20260921-DEC_2026_022-AR

Pévèle Carembault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DECISION DU PRESIDENT
N° DEC_2026_022
Relative à l'attribution de l'accord-cadre n°202608 – Travaux de réfection de chaussée sur le territoire de la Pévèle Carembault

Le Président de la Communauté de Communes Pévèle Carembault,

Vu les articles L.5211-9, L.5211-10 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du conseil Communautaire n°CC_2026_092 en date du 4 mai 2026 relative aux délégations du Conseil Communautaire au Président,

Considérant que par cette délibération, le Conseil Communautaire autorise le Président à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de tous marchés et accords-cadres de travaux, de fournitures courantes et de services, lorsque les crédits sont inscrits au budget, ainsi que toute décision concernant leurs avenants,

Vu le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres du 15 septembre 2026, relatif à l'attribution de l'accord-cadre n°202608 – Travaux de réfection de chaussée sur le territoire de la Pévèle Carembault

La présente décision communautaire a pour objet l'attribution de l'accord-cadre n°202608, dans le cadre défini par la délibération CC_2026_092 du Conseil communautaire.

DECIDE :

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 059-200041960-20260921-DEC_2026_022-AR

ARTICLE 1er— D'acter l'attribution l'accord-cadre susvisé à :

EIFFAGE ROUTE NORD-EST SAS
Etablissement METROPOLE FLANDRE
80, Rue Gabriel PERI – Fretin – CS 60527 – 59815 Lesquin Cedex
Courriel : ao.nmf.fretin.travauxpublics@eiffage.com
Tél. : 03.20.34.09.80 – Fax : 03.20.34.09.88
SIRET : 402 096 267 00123

Siège social : 9, Rue des Docks Rémois – 51100 Reims

Pour un montant estimatif, non contractuel de 1 359 524.79 € HT, soit 1 631 429.75 € TTC

ARTICLE 2 — La présente décision autorise Monsieur le Président à signer tout document afférent à ce marché.

Fait à PONT-A-MARCQ

Le Président
Ludovic ROHART

Signé électroniquement par : Matthieu LESTOQUOY
Date de signature : 21/09/2026
Qualité : VP RH FINANCES

S²LO
Tiers de télétransmission multiprotocoles

HELIOS : comptabilité publique
ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	**DEC_2026_022**
Objet :	**Décision du Président relative à l'attribution de l'accord-cadre n° 202608 - Travaux de réfection de chaussée sur le territoire de la Pévèle Carembault**
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-09-21 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200041960-20260921-DEC_2026_022-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier :	text/xml	977 o
Document principal (Acte réglementaire) Nom original : DEC_2026_022 _ Attrib. AC 202608 relatif Trvx de refection de chaussees.pdf Nom métier : 99_AR-059-200041960-20260921-DEC_2026_022-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	744.5 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	6 octobre 2026 à 13h41min04s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	6 octobre 2026 à 13h41min06s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	6 octobre 2026 à 13h41min45s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 octobre 2026 à 13h41min48s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 octobre 2026 à 13h42min05s	Reçu par le MI le 2026-10-06